Bulletin de la Société archéologique du Finistère

histoire et patrimoine

Monuments et objets d'art du Finistère
Études, découvertes, restaurations

EXTRAIT du TOME CXL
ANNÉE 2012

ROSCOFF

Cimetière du Vil

Monument à la mémoire de l'abbé Cohanec

Le conseil municipal de Roscoff a engagé une procédure de fermeture de l'ancien cimetière du Vil le 18 décembre 2009 (vote par une courte majorité de quatorze voix contre douze au scrutin secret). Seules les familles qui possèdent un caveau peuvent encore y inhumer leurs proches, jusqu'au 18 décembre 2014, conformément à la législation. Il reste à ce jour environ trois cents tombes au Vil. Certaines sont parfaitement entretenues par les familles et les amis, les associations de « johnnies » pour les sept tombes des naufragés de l'Hilda, la municipalité pour la tombe de l'aviateur néo-zélandais William Stout abattu par les Allemands le 18 juin 1944 dans le chenal de l'île de Batz. D'autres sont quasiment abandonnées, les familles ne résidant plus au pays. Ainsi le beau monument de marbre blanc de Carrare en mémoire de l'abbé Cohanec a nécessité un nettoyage pour déchiffrer les inscriptions.

Gravées sur les quatre faces de la stèle et sur les dalles horizontales, ces inscriptions permettent de retracer les grandes étapes de la vie d'un prêtre léonard exceptionnel. Sur la face postérieure, on lit : A / MONSIEUR COHANEC / NÉ À ROSCOFF / LE 3 MARS 1821 / DÉCÉDÉ À LANDÉDA / LE 10 MAI 1888 / LE CONSEIL MUNICIPAL DE ROSCOFF. Jean-Marie Cohanec dans son acte de naissance est dit « fils de Jean-Marie Cohanec, sous-lieutenant des douanes royales à la résidence de Roscoff, âgé de 32 ans, et de Suzanne Bian[38] » ; il est le premier né du couple qui a eu sept enfants à Roscoff, dont deux sont morts en bas âge. Décédé à Landéda, il est inhumé à Roscoff dans la tombe familiale, le 12 mai 1888[39].

Les archives municipales de Roscoff nous éclairent en partie sur la genèse du monument. Le 19 août 1888, en séance du conseil municipal, « le maire donne connaissance d'une lettre que lui écrivent MM. les organisateurs du comité qui s'est formé à Lannilis dans le but d'ériger un monument sur la tombe de l'abbé Cohanec récemment décédé, recteur de la paroisse de Landéda et inhumé à Roscoff, à l'effet de solliciter de la commune de Roscoff la concession perpétuelle et gratuite de l'emplacement nécessaire à ce tombeau.

« Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

considérant que la commune de Roscoff, où est né l'abbé Cohanec, désire participer à l'œuvre projetée d'honorer la mémoire de cet homme distingué, ancien principal du collège de Lesneven, officier de l'Instruction publique, et qui pendant vingt ans a été le pasteur si dévoué de Landéda,

considérant que les habitants de Roscoff ses contemporains sont heureux de donner à cet homme de bien un témoignage de leur reconnaissance pour les bienfaits qu'il n'a cessé d'étendre à ses anciens concitoyens,

décide, à la grande majorité des voix, que l'emplacement qui porte le n° 242 et qui est

---

38. Arch. mun. Roscoff, 1 E 1, naissances, déclaration du 4 mars 1821 ; la signature du père, ornée de trois points, peut laisser supposer qu'il était franc-maçon. La famille est liée à l'histoire du port de Roscoff : Suzanne Bian était veuve de Robert Johnson, marin ; Claude Chevallier, premier concessionnaire et principal actionnaire des viviers de Roscoff, a épousé en premières noces Suzanne Johnson, demi-sœur de Jean-Marie Cohanec, puis en secondes noces Aimée Cohanec, sœur de l'abbé.

39. « M. l'abbé Cohannec, né à Roscoff, où demain samedi aura lieu son inhumation, était un esprit délicat et fin, une nature cultivée et un bon cœur. Vicaire à Brest, professeur et principal au collège de Lesneven, recteur de Landéda, il a été toujours et pour tous un prêtre dévoué, un conseiller généreux, un ami sûr et bienveillant », *La Semaine religieuse du diocèse du diocèse de Quimper et de Léon*, n° 19, samedi 12 mai 1888, p. 306.

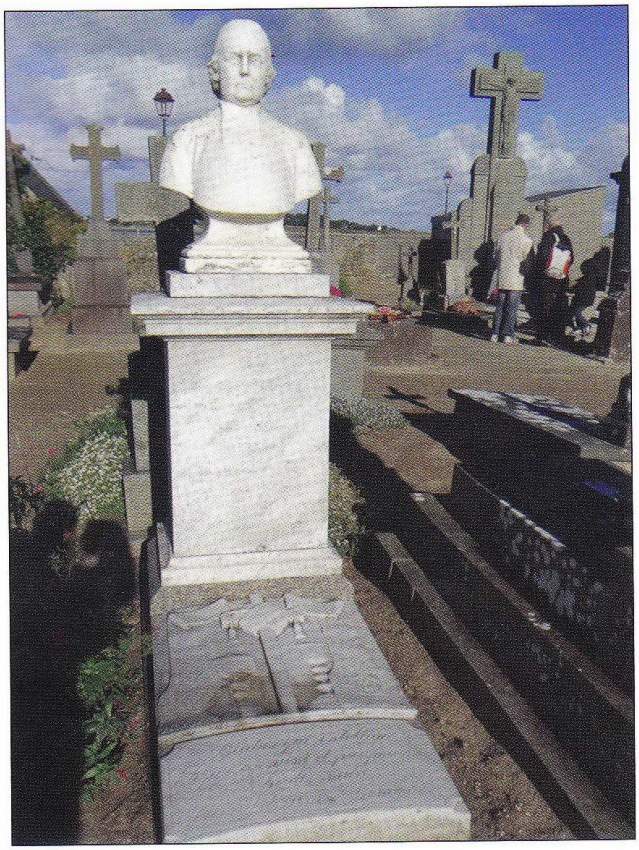


Fig. 24. – Roscoff, *cimetière du Vil*, monument à la mémoire de l'abbé Cohanec. Cliché P. Chevalier.

contigu à la tombe de la famille Cohanec[40] sera accordé à titre perpétuel et gratuit pour y construire le monument projeté[41]. »

Sur l'emplacement concédé gratuitement, le monument (fig. 24) s'élève grâce aux fonds recueillis auprès de ses amis (inscription sur le flanc droit : A MONSIEUR COHANEC / LES AMIS), auprès de ses paroissiens (sur le flanc gauche : AU RECTEUR DE LANDEDA / 1868-1888 / LES PAROISSIENS), et des anciens élèves du collège de Lesneven (AU / PRINCIPAL DU COLLEGE / DE LESNEVEN / 1857-1868 / OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE / LES / ANCIENS ELEVES). Ces derniers sont-ils les principaux souscripteurs, pour avoir leur mention à une place privilégiée sur la face antérieure de la stèle ?

La stèle est surmontée d'un buste représentant un prêtre coiffé d'une calotte et vêtu d'une simple soutane à rabat. Ne lui sont accordés, contrairement à tant d'autres pasteurs, ni le camail ni la croix de chanoine qu'il était pourtant. La seule distinction que lui concède le sculpteur est la petite rosette qui se détache à droite de la ligne des boutons, décoration de l'officier de l'Instruction publique, récompense accordée à un enseignant remarquable et un principal dont l'inspecteur d'académie disait en 1859 : « M. l'abbé Cohanec est sans contredit le chef d'établissement le plus instruit de toute ma circonscription (...), également expérimenté dans l'enseignement scientifique et dans l'enseignement littéraire. La langue anglaise lui est aussi familière que la langue bretonne et française, et il a en allemand des connaissances grammaticales très solides[42]. »

40. Le monument serait donc un cénotaphe et il est difficile de savoir dans quelle tombe contiguë a été inhumé l'abbé, aucune des tombes voisines ne portant le nom de Cohanec ni celui de Bian, patronyme de sa famille maternelle.

41. Arch. mun. Roscoff, 1 D 1/8.

42. Cité par C. Le Menn, *Saint-François de Lesneven. 1625-2005*, Gourin, 2005, p. 64-65. Claude Le Menn trace le portrait d'un professeur de philosophie devenu principal, « aimé de ses élèves qui organisent des fêtes en son honneur le jour de la Saint-Jean. Bâti comme un athlète, Cohanec savait allier bonhomie et autorité. Il tutoyait les collégiens et les connaissait tous par leur nom. » Mais nous ne savons pas sur quels documents il fonde cette appréciation. René Georgelin, dans *Les Cahiers de Landéda* (« Une épidémie de variole à Landéda », article paru d'abord dans le *Bulletin d'information municipale* de Landéda, août et septembre 1976, repris dans *Les Cahiers de Landéda*, nos 13 et 14, mars et juin 1987), donne une citation légèrement différente de l'appréciation du recteur d'académie. Il y ajoute un témoignage de Francisque Sarcey (*Souvenirs de jeunesse*, Paris, 1885), normalien muté de Chaumont au collège de Lesneven par le régime impérial, pour avoir refusé de se couper la barbe (!) : « Francisque Sarcey, dont le nom

3 / 7

Le collège de Lesneven était à l'époque un collège municipal mais, par convention, le principal et les professeurs de rhétorique et de philosophie étaient des ecclésiastiques. Le collège étant de plein exercice et le programme des études le même que celui des lycées, l'abbé Cohanec devenu principal tente d'obtenir de meilleurs enseignants dans les matières scientifiques. « Vous connaissez trop bien l'état de souffrance de nos cours scientifiques », écrit-il à l'inspecteur d'académie après sa nomination au poste de principal, et il lui demande d'obtenir un bon professeur de mathématiques.[43]

Le principalat est une charge administrative lourde et ingrate, il se bat pour arracher à la municipalité de Lesneven les crédits nécessaires à l'amélioration des locaux, jusqu'en 1868, année où il obtient de l'évêque de quitter son poste de principal : « La raison de santé n'est pas la seule. Je suis fatigué, dégoûté même d'une position que l'intelligence de cette ville, incarnée dans son conseil municipal, rend de plus en plus précaire et parfaitement ridicule. Aujourd'hui encore, ces gens que j'ai tant gâtés ne mettent-ils pas, pour la dixième fois, en question la misérable subvention qu'ils me font[44] ? »

L'évêque le nomme recteur de la paroisse de Landéda en 1868. Jusqu'à sa mort, il y exerce son ministère de prêtre, rappelé par la dalle de marbre à l'horizontale devant la stèle, ornée d'une grande croix aux bras de laquelle s'enroulent les replis d'une large étole. On y voit aussi pendre les glands du cordon qui serrait naguère à la taille l'aube du célébrant. Un ciboire et un calice complètent la « panoplie » sacerdotale (fig. 25).

Accompagnant ce premier panneau de marbre, un second proclame, tracé à l'anglaise, le verset 2 du psaume 40, récité au bréviaire : *Beatus qui intellegit/ super egenum et pauperem. / In die mala / liberabit eum Dominus* (« Heureux qui pense au faible et au pauvre. Au jour de malheur, le Seigneur le délivrera »).



Fig. 25. – Dalles de marbre devant la stèle de l'abbé Cohanec.
Cliché J. Kerhervé.

a fait son chemin dans la littérature française, raconte comment il fut reçu, jeune professeur, par M. Cohanec, devant un bon verre de Madère (épave sans doute) ; il fut séduit par sa rondeur et sa jovialité : "C'était un homme de haute stature, taillé en hercule, mais aussi un prêtre fort instruit, dont la conversation était très agréable, l'esprit fin et orné." »

43. Arch. dép. Finistère, 1 T 1335, collège de Lesneven, correspondance générale, 1848-1872, lettre à l'inspecteur d'académie (17 avril 1858).

44. C. Le Menn, *Saint-François...*, *op. cit.*, p. 65.

Ce verset a été choisi à dessein pour le pasteur de Landéda si dévoué à ses paroissiens. Une page de *La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon* (26 mai 1888) rappelle un exemple marquant de ce dévouement dans une notice nécrologique intitulée « M. Cohanec et la variole à Landéda en 1869 » :

« Quand M. l'abbé Cohanec arriva comme recteur à Landéda, les paroissiens, en le voyant, disaient : "Celui-là n'est pas fait pour la campagne : on nous a envoyé un *bourgeois*." M. Cohanec eut bientôt l'occasion de dissiper cette première impression fâcheuse.

Au bout d'un an, la variole éclate, terrible et presque toujours mortelle ; elle frappe surtout les jeunes mères de famille. Le fléau, entretenu par une misère noire, se développe avec une rapidité effroyable ; la désolation est grande et le service médical forcément insuffisant. Il y eut quatre-vingt-dix-sept décès du 24 août 1869[45] aux derniers jours de décembre de la même année ! Le cœur attristé et prêt à tous les sacrifices, M. Cohanec se rendit à Brest pour exposer au vice-amiral, préfet maritime[46], la situation de sa malheureuse paroisse, et obtenir qu'un médecin de la Marine fût détaché à Landéda[47]. L'amiral répondit : "J'en référerai au ministre.

– Mais, amiral, si une frégate était signalée en détresse, prendriez-vous le temps d'en référer au ministre avant de lui porter secours ?

– M. l'abbé, reprit le préfet, je ne saisis pas bien le rapport que vous établissez entre une frégate en détresse et votre paroisse ? – Pardon, répliqua M. Cohanec, ma population, amiral, est une population d'inscrits, de marins et de pêcheurs ; c'est une partie de la grande famille maritime que la variole décime, elle a droit à votre pitié."

Le brave amiral[48] serra la main de ce digne prêtre ; ils s'étaient compris. Le soir même, le recteur rentrait à Landéda, amenant avec lui un jeune médecin de la Marine, M. le docteur Vauvray[49]. Le docteur paya de sa personne et fut admirable de dévouement et de charité jusqu'à la fin.

Le lendemain de son arrivée il se mettait en campagne, accompagné de la Supérieure des Sœurs ; elle lui servait de guide et d'interprète, pendant qu'à la Maison de Charité, une autre Sœur présidait à la pharmacie et exécutait les ordonnances.

De leur côté, M. Cohanec et M. Cadiou, son vicaire, visitaient les malades. En une seule journée ils en virent deux cent-vingt !

Bientôt il fallut nourrir les convalescents que la maladie avait épargnés. M. Cohanec fut le ministre de la Providence ; à toute heure du jour on distribuait au presbytère du vin, du bouillon, du pain et du linge, car tout manquait.

45. « Les registres de décès donnent pour la décade 1865-1874, en enlevant l'année 1869, 546 décès, soit en moyenne 60 morts par an. Mais pour 1869, on en compte 94. », R. GEORGELIN, « Une épidémie... », art. cité, p. 21.

46. Augustin Dupouy, vice-amiral depuis le 30 avril 1864, était préfet maritime de Brest depuis 1868 (*Annuaire de la Marine* de 1868).

47. Le Roscovite qu'est l'abbé Cohanec, fils d'un sous-lieutenant des douanes, beau-frère d'un capitaine au long-cours, Claude Chevallier, est familier du monde de la marine, et a l'habitude de frapper à toutes les portes.

48. Quand il meurt à Brest le 10 novembre 1869 à 61 ans, une notice nécrologique lui est consacrée dans la *Revue maritime et coloniale* (t. XXV, 1869, p. 222) : « Dans ces hautes fonctions administratives, son intelligence, sa droiture et sa fermeté, tempérée par un caractère bienveillant, lui assurèrent le respect et la sympathie de tous. »

49. Après deux ans sur le vaisseau *Jean-Bart*, Adolphe Charles Édouard Vauvray, chirurgien de 1re classe puis docteur en médecine en 1866, est nommé au port de Brest en septembre 1868, à 33 ans, Serv. hist. Défense, Brest, 6 M 57 193.



Fig. 26. – Roscoff, *cimetière marin du Vil*, buste de l'abbé Cohanec en marbre.
Cliché J. Kerhervé.

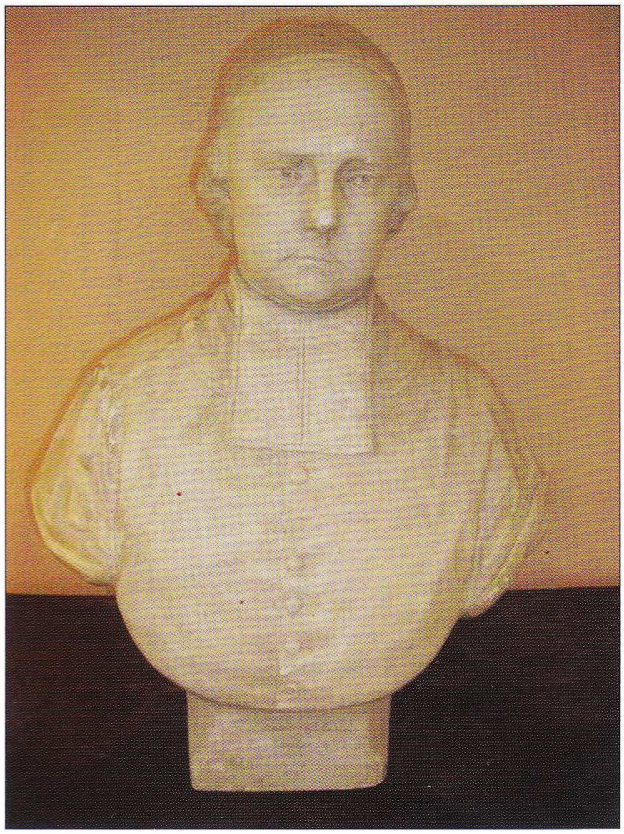


Fig. 27. – Buste en plâtre, conservé à la salle Saint-Congat, Landéda.
Cliché F. Quiviger.

Depuis cette époque, à Landéda on dit tout haut : "Sans M. le Recteur, que serions-nous devenus ? Sans lui nous étions tous perdus !"

Personne n'a su les sacrifices qu'il s'est imposés ; du reste, pour ses aumônes, M. Cohanec remettait à Dieu le souci de tenir sa comptabilité[50] !

Les paroissiens de Landéda confondront dans un souvenir de profonde reconnaissance le Recteur et le Vicaire, si dignes, l'un et l'autre, dans cette campagne de la charité et en toutes circonstances[51]. »

Cet éloge funèbre non signé idéalise peut-être le personnage mais il est corroboré par le témoignage de François Dizerbo, dans un article de *La Dépêche de Brest* cité par

50. On imagine qu'il a pu faire appel à sa famille pour venir en aide à ses paroissiens. Lorsque la chapelle Sainte-Marguerite de Landéda est dotée d'une cloche, fondue à Brest chez Briens, le parrain est Jean-François Raguénez, membre du conseil de fabrique de Landéda, la marraine Jeannie Cohanec, sœur cadette de l'abbé, née en 1823. Est également gravé sur l'objet : « Recteur : chanoine Cohanec », mais pas de date. Renseignement fourni par Francis Quiviger.

51. *La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, n°21, samedi 26 mai 1888, p. 341-342.

René Georgelin[52]. Le buste du cimetière de Roscoff (fig. 26), dont le sculpteur nous est inconnu, a sans doute été précédé d'un modèle en plâtre. René Georgelin nous donne quelques précisions sur l'itinéraire de ce buste de plâtre : « [...] un héritier, officier de marine je crois, [s'en] débarrassa en le donnant à mon père (nous habitions à Brest à cette époque) ; c'était le plus bel ornement de la maison, et nous lui témoignions certainement plus de respect qu'aux Auguste, Démosthène et autres, de plâtre, de nos classes de dessin. Il fut remis par mes parents au presbytère de Landéda[53]. »

Lorsque ce presbytère a été désaffecté, le buste aurait pu disparaître comme nombre de statues de plâtre, mais il a été conservé et se trouve à la salle paroissiale Saint-Congat de Landéda (fig. 27).

En 1888, un comité s'était constitué pour récolter les fonds nécessaires à l'érection du monument ; en 2012, c'est grâce à un travail d'équipe que cette notice a pu être étoffée, rappelant ainsi la mémoire d'un homme qui a marqué son époque[54].

Yves-Pascal Castel, Dany Guillou-Beuzit

52. Après une carrière bien remplie dans l'administration des affaires maritimes, René Georgelin (1907-1988) a mené des recherches sur Landéda, sa commune de naissance, avec l'aide d'Auguste Dizerbo, disparu en 2011. Ce dernier lui a communiqué l'article écrit par son grand-père vers 1922. François Dizerbo était le grand enfant de chœur qui accompagnait le recteur Cohanec pendant l'épidémie (*Les Cahiers de Landéda*, n°13, mars 1987, p. 20-21).

53. *Ibid.*, n°14, juin 1987, p. 11.

54. Voir ci-dessus la délibération du conseil municipal de Roscoff le 19 août 1888 ; Annik Caraes, de Lannilis, Francis Quiviger, de Tréglonou, n'ont trouvé nulle trace de ce comité dans les archives paroissiales, mais ils nous ont fourni des renseignements précieux et la photo du buste de plâtre. Qu'ils en soient remerciés ainsi que Jean Kerhervé et Patrick Chevalier pour les clichés du monument au cimetière du Vil à Roscoff.